



Budget rouge : l'austérité au premier plan

p.3



Le Réveil

Édition du 6 janvier 2025



Loi sur la libéralisation de la justice

La privatisation institutionnalisée

p.4



Éditorial

Réveillez-vous!

AURÉLIE
LACHAPELLE

Il n'y a pas que les sudokus! Alors que les journalistes du *Réveil* travaillent jour et nuit sur leurs articles, les député(e)s se contentent de jouer. Faisons une reconstitution historique : lorsque les journalistes du *Réveil* et du *Courrier des Élités* distribuent les journaux, tous les député(e)s tournent tout de suite à la page 8 pour faire les sudokus. Après avoir fait les quatre sudokus (qui sont toujours trop faciles, si on se fie à vos commentaires), vous rangez le journal dans le coin du bureau. Avec un peu de chance, vous dessinez une moustache sur les photos des député(e)s qui ne font pas partie de votre caucus. Et quel est le plus gros scandale qui a eu lieu à

l'époque du gouvernement bleu? Il n'y a pas eu de sudoku le 3 janvier! Ah oui, il y avait sept pages d'articles rigoureux et une caricature très originale, mais bon, c'est secondaire tout ça... Est-il nécessaire de rappeler l'importance du travail des journalistes au sein de la démocratie? Avez-vous déjà entendu l'expression quatrième pouvoir? Ou parler de chiens de garde? Alors que la population vous fait confiance en vous élisant, ce genre de comportement témoigne d'une paresse intellectuelle et manque de savoir-vivre. Comment être à l'affût des préoccupations des citoyen(ne)s de vos circonscriptions si vous ne lisez pas nos journaux? Mais bon, ce texte ne sera jamais lu, donc *who cares!*

		4			7	6		
	2		9	8				
7			3					
9							7	
3		7			9	4		8
	6							1
					3			7
				6	1		5	
		8	7			2		



La commission parlementaire du projet de loi.

Mention photo: Layla Bechou.

« L'égalité des chances » façon Rouge

LAURIANNE
NUNEZ-PELLETIER

Cote d'évaluation permanente, abolition de l'enseignement à la maison, coefficient de primes et de remboursements basés sur la valeur nette de l'élève, la quête ultime de l'élitisme se poursuit chez le caucus des Rouges avec l'adoption de leur nouveau régime académique méritocratique, l'Académie.

« Si des parents ont 42 ans et travaillent au Tim Hortons, c'est le résultat direct de leurs mauvais choix, c'est la dinguerie des parents », se dédouane le porteur, Marc-Antoine Le Moignan. Le projet de loi sur l'Académie sociétale du Québec du gouvernement a été déposé hier en chambre, puis débattue en commission parlementaire.

Bien que le gouvernement se vante de proposer à la population québécoise la gratuité scolaire en abolissant les écoles privées, des barèmes de remboursement et

de primes seront appliqués à partir de la valeur nette individuelle. Dès leur plus jeune âge, les étudiant(e)s se verront attribuer une cote permanente basée sur leur performance scolaire, comportementale, pratique et citoyenne. Les élèves présentant une valeur nette inférieure à 60 devront rembourser une partie des coûts annuels, pouvant s'élever jusqu'à 4000 \$. De la même manière, des primes seront offertes pour une valeur nette supérieure à 80.

C'est cette permanence qui inquiète grandement la critique de l'opposition officielle, Mme Valiquette : « On ne sait pas ce qui se passe à la maison pour les jeunes et qui peut causer des difficultés académiques. » La députée déplore qu'une moindre erreur puisse changer tout un parcours de vie.

Préserver l'élite

Le Moignan ne s'en cache pas : « Ce qu'on fait avec l'Académie, c'est qu'on crée l'élite du Québec. » Il précise

que sa mesure ne vise pas à noter quelqu'un par un bulletin, mais par ses compétences à l'extérieur des bancs d'école. Afin de « permettre aux parents de travailler », l'école à la maison sera abolie, sauf exception, si la loi est adoptée en chambre.

Des gains ont été faits en commission parlementaire, notamment un amendement qui assure que la dette accumulée en cas de mauvais résultats devra être réglée par les parents jusqu'à ce que l'enfant atteigne 12 ans, âge auquel il pourra intégrer le marché du travail.

Ce projet de loi s'inscrit dans l'égalité des chances façon Rouge, où la responsabilisation, même des enfants, est le mot d'ordre. « S'il n'est pas bon et qu'il n'est pas fait pour rester dans le milieu, il est bien mieux d'aller travailler et d'aller faire de l'argent parce que, sinon, il va devoir rembourser l'État. C'est tout aussi simple que ça. »

Budget **Rouge****Austérité et responsabilité individuelle**

ZOÉ VACHON

Le ministre Chancelier de l'échiquier, Alexandre Cadotte, a déposé un budget axé sur la « responsabilité individuelle » à l'Assemblée nationale le 5 janvier. Le budget, qui a fait l'objet de vives critiques, prévoit la fin du monopole d'Hydro-Québec et la privatisation de l'assurance maladie.

Le gouvernement Deschênes promet un retour à l'équilibre budgétaire en deux ans. « C'est l'heure de la réingénierie de l'État », a déclaré le ministre Cadotte. « Court-termiste »,

« incohérent », « moralement questionnable » et « nébuleux » : l'opposition officielle, elle, ne tarissait pas d'adjectifs décrivant le budget.

Coupes dramatiques

Le budget rouge propose des coupes importantes dans plusieurs secteurs, représentant un tournant vers l'austérité pour le Québec. L'aide sociale sera abolie au profit d'un impôt négatif pour les personnes faisant

moins de 20 000 \$ par année. Ces personnes doivent toutefois contribuer à la communauté. « On ne demande pas la lune aux citoyens, seulement de prendre

la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. « L'idée c'est qu'Hydro-Québec fasse partie du système concurrentiel », explique le ministre Cadotte. Il souhaite

Le gouvernement prévoit la privatisation de l'assurance maladie, qui serait uniquement accessible aux personnes souffrant de problèmes de santé « involontaires ».

eux-mêmes agir en prévention », affirme le ministre Alexandre Cadotte.

Débats houleux

La commission parlementaire n'a pas été de tout repos, marquée par l'incompatibilité entre les valeurs des deux partis. « On ne va pas travestir notre vision pour se conformer à la vision du gouvernement », a lancé le porte-parole officiel de l'opposition en matière de finances, le député Julien Mei.

Quelques nuances de bleu ont tout de même teinté le budget du gouvernement rouge. La taxe sur l'essence ne sera pas abolie comme initialement prévu.

Les programmes de prévention en santé devront être rétablis en cas de nécessité. 35 millions de dollars seront réservés au milieu de la culture, au lieu du 34 millions de dollars souhaité par le gouvernement. Le budget 2025-2026 demeure « un budget résolument rouge » selon le ministre Cadotte, c'est-à-dire néolibéral et très austère.



Alexandre Chabot en chambre

Mention photo: Layla Bechou.

leurs responsabilités, de prendre soin de leur famille, d'être actifs dans leur communauté ou tout simplement de travailler », a précisé le ministre Alexandre Cadotte. Le budget prévoit aussi l'abolition totale des subventions accordées aux artistes ainsi que la privatisation de sociétés d'État et d'organisations dédiées à la vitalité culturelle québécoise, comme

permettre aux entreprises privées et aux citoyen(ne)s de produire et de vendre leur propre électricité, ce qui met fin au monopole de la société d'État. Le député de l'opposition Julien Mei critique une mesure qui menacerait « une fierté nationale et un pilier de notre identité ». Le budget annonce également le retour des énergies nucléaire et fossile.

Ce qui constitue un problème de santé involontaire n'est toutefois pas précisé dans le nouveau budget. L'éducation sexuelle, le dépistage et la vaccination ne seraient pas des soins « directement efficaces » et ne seraient donc plus couverts par l'État. « Les gens doivent prendre en main leur santé et arrêter de se fier à leur gouvernement pour régler leurs problèmes. Ils doivent

La privatisation institutionnalisée de la justice

LIAM BUELL

Le ministre gardien suprême de la rigueur juridique, procureur général du Québec et grand gardien des sceaux, Julien Bérubé, a présenté en début d'après-midi le principe de son projet de loi sur la « libéralisation de la justice ». Son intention ? Rendre la justice plus accessible financièrement, plus efficace et plus adaptée.

Le projet de loi prévoit plusieurs dispositions qui transformeront substantiellement l'état de la justice au Québec. Il opère une privatisation d'une partie considérable de la résolution des litiges civils. Effectivement, le projet de loi prévoit que l'arbitrage devienne obligatoire pour tout litige civil dont la valeur est inférieure à 75000 \$ en remplaçant la chambre

civile de la Cour du Québec. Associé à cette mesure, le ministre Bérubé a prévu un encadrement strict du métier d'arbitre. Alors qu'actuellement tout le monde peut devenir un arbitre, les arbitres prospectifs devraient dorénavant réussir l'épreuve standard de prévention de l'incompétence. Le projet de loi prévoit également d'instaurer « l'Ordre de Libé-

ration de l'Arbitrage » pour encadrer et réguler la profession d'arbitre. La députée de l'opposition, Laurie Dupuis, indiquait en chambre que ce projet de loi procédait à une « privatisation déguisée, où la justice devenait un produit à acheter » alors que, selon elle, « la justice doit être une boussole et non un casse-tête ».

Les commissaires de l'opposition ont toutefois réussi à

faire passer plusieurs amendements en commission à ce projet de loi, notamment en haussant l'âge minimal pour l'aptitude à passer l'épreuve standard de prévention de l'incompétence de 10 ans à 14 ans. La députée de l'Acadie, Aurélie Lignieris, soulevait à juste titre en commission la question suivante : « Est-ce qu'un enfant peut réellement rester impartial ? »



Projet de loi sur les personnes incarcérées

Employées ou exploitées ?

CHARLES
DESSUREAULT

L'opposition craint que la Loi sur la formation et la réinsertion des prisonniers-ères déposée dimanche par le gouvernement Rouge crée une « sous-caste » de citoyen(ne)s. Le projet de loi 6 dirigé par la Commandante en chef de la Sûreté Alexandra Georgescu vise à encadrer les personnes incarcérées qui désirent poursuivre des formations professionnelles ou occu-

per un emploi salarié dans la société au cours de leur peine. La loi vise à « résoudre les problèmes financiers et sociaux reliés à la réinsertion des contrevenants afin de relever financièrement le Québec. » Ces nouveaux travailleurs-euses seront salarié(e)s à un taux horaire minimum de 7\$. Critiqués sévèrement par l'opposition, les Rouges rétorquent que « ce sont des individus, qui par leurs propres choix de vie, s'auto-occupent. Notre gou-

vernement refuse de récompenser ceux qui [...] nuisent au bien commun. » Fier de leurs mesures, le porte-parole Rouge souligne que leur nouvelle loi permet aux personnes incarcérées de « bénéficier d'un revenu important, représentant une augmentation de 150 % par rapport au salaire habituellement versé pour les travaux réalisés en milieu carcéral ».

De la dinguerie?

« Pour les entreprises, c'est beaucoup plus bénéfique

d'aller chercher leur main-d'œuvre en prison, explique le critique du projet Loïc Nadeau. Les compagnies ont tout à gagner à ce qu'il y ait plus de personnes en prison. »

Le gouvernement s'est défendu en précisant que la *Loi sur les normes du travail du Québec* permettrait une certaine flexibilité salariale concernant la rémunération minimale. À l'heure actuelle, ce texte ne fait aucune mention des personnes incarcérées

et le projet de loi 6 ne fait aucune mention de modification des normes du travail. « Ça manque de crédibilité, l'État doit donner aux prisonniers-ères le droit humain [à avoir un salaire légal], s'indigne l'opposition. C'est une façon relativement déshumanisante de voir la réinsertion sociale. » En réponse, le porte-parole réplique que « la liberté [...] constitue un pilier fondamental de notre vision d'un Québec moderne ».



Levée de boucliers contre la réforme Yves-Proulx



La commission parlementaire du livre blanc *La Réforme Yves-Proulx*.

Mention photo: Layla Bechou.

FÉLIX ÉTIENNE

Le Québec de demain pourrait bien se réveiller dans un état d'appauvrissement culturel sans précédent. Si la réforme proposée par la ministre du Repeuplement du territoire et du Retour à la terre est adoptée, c'est toute une génération d'artistes qui devra faire pousser des pommes de terre dans le Nord plutôt que de cultiver ses talents.

La ministre Emmanuela Proulx voit grand : pour elle, ce repeuplement des campagnes permettrait de régler la crise du logement et le chômage, en plus de permettre l'atteinte de la souveraineté alimentaire du Québec. « Mon père disait qu'au Québec, de la terre, il y en a partout ! » illustre-t-elle.

Il faut dire que

la ministre Proulx a elle-même des racines lointaines dans le monde agricole. « Yves Proulx, c'est mon arrière-grand-père. Il a acheté une terre à bois dans les années 1940. Il l'a transformée en ferme laitière et a sorti la famille Proulx de la pauvreté », explique-t-elle avec émotion.

Les objectifs de la réforme Yves-Proulx sont extrêmement ambitieux. À terme, le gouvernement prévoit assigner 20% de la population active québécoise au secteur agricole, qui n'occupe actuellement que 1,1% de la main-d'œuvre du Québec. Pour ce faire, la ministre compte sur un programme de « main-d'œuvre artistique en agriculture », qui prévoit supprimer accordées aux artistes de la relève pour les rediriger vers le milieu agricole. « C'est les gens qui

triment dur qui devraient avoir droit à des avantages fiscaux, pas les gratteux de guitare ! », s'est exclamé Emmanuela Proulx. L'ampleur du territoire que le gouvernement prévoit consacrer à l'agriculture a de quoi faire sourciller. Le plan de la ministre Proulx entend allouer près d'un million km² à l'agriculture, soit plus de 60% du territoire québécois. À l'heure actuelle, 54% du territoire québécois est occupé par la forêt.

Terres en burn out

Il n'en demeure pas moins que l'opposition et plusieurs acteurs du milieu agricole demeurent sceptiques face au livre blanc déposé par la ministre. Le porte-parole de l'opposition en agriculture, Louis Troxler, s'est inquiété des possibles destructions de milieux naturels qu'entraînerait la mise

en place de la réforme. L'opposition a cependant fait adopter un amendement qui protégera les zones protégées en milieu humide, de même qu'un autre restreignant l'utilisation des pesticides à proximité des sources d'eau potable. La Coalition contre l'agro-utopie au Québec (CCAQ) y est allée d'une charge à fond de train contre le plan de la ministre, le qualifiant de projet « idéaliste qui compromet des décennies de progrès. »

« L'histoire nous rappelle que dès que les Québécois ont eu l'opportunité de quitter les emplois agricoles, qui sont mal rémunérés, ils sont partis en ville », a déclaré Simon Carmichael, porte-parole de la CCAQ. M. Carmichael s'est également questionné sur les coûts exorbitants qui seront

engendrés par la mise en place de la réforme. Consacrer plus de 60% du territoire québécois à l'exploitation agricole exigera une expansion très importante des , dont la construction privera de ressources « les villes qui en ont besoin », a ajouté Simon Carmichael.

De son côté, bien que le Cercle des femmes laitières (CFL) se soit montré plutôt favorable aux orientations de la réforme, ses porte-paroles ont émis de sérieuses réserves sur le réalisme du programme de main-d'œuvre artistique agricole. « Thierry Larose, laisse ça chez vous, s'il vous plaît ! », s'est exclamé Gisèle Poirier, qui s'interrogeait sur les aptitudes au travail agricole des jeunes artistes appelé(e)s à labourer le sol laurentien dans un futur proche.



Chronique L'espresso politique

L'art meurt au profit du labeur

BAPTISTE
BOUCHARD

Si j'avais les ailes d'un ange, je partirais pour... secourir la culture québécoise. Le premier jet qui sert de budget au gouvernement a commis l'affront de trop, la goutte qui fait déborder la canne de sirop d'érable : celui de proposer « l'agriculture comme étant la seule culture ».

« Pour que le Québec puisse se hisser

parmi les meilleurs, ça prend moins d'artistes et plus d'agriculteurs », a déclaré avec fierté, Charles Amyotte, adjoint parlementaire du Chancelier de l'échiquier et député d'Argenteuil, lors d'un discours d'appui au budget. Ces paroles pleines de cynisme reflètent la mise en place de la plateforme *Ma terre, j'y travaille!*, un programme qui enverrait les artistes

n'arrivant pas à atteindre un « quota de rentabilité » dans les champs.

Imaginez, qu'un homme musicien... ou quelque autre artisan(ne) de la culture boucle ses fin de mois dans la terre, plutôt que sur les scènes, dans les librairies ou les galeries d'exposition. On voit ici un gouvernement aveuglé par sa course incessante aux profits, qui nous montre

son incompréhension de la place qu'à l'art dans notre société. Les arts sont profondément humains et les fonds qui les promeuvent ne devraient pas être coupés faute de retombées économiques suffisantes. Nos artistes représentent bien plus qu'une paire de bras et un dos assez large pour se plier aux exigences d'un gouvernement déconnecté et rigide qui semble

vraisemblablement incapable de danser, chanter ou s'émouvoir d'un poème.

Si c'est ça l'Québec moderne, ben moi je mets mon râteau en berne et je retourne célébrer notre vraie culture, une culture pleine de triomphes, d'erreurs et d'incertitudes, mais qui n'a pas besoin d'être rentable pour nous faire vivre et nous amener *Un peu plus haut, un peu plus loin.*

Budget

La santé saignée à blanc

JULIA MYLES

Les Québécois(es) devront prendre leur santé en main sous le gouvernement rouge, qui coupe 21 milliards en santé. Cinq mesures du budget présenté hier par le porteur du budget, Alexandre Cadotte, détaillent des changements dans le système de santé.

Une vision libertarienne de la santé est à la base de ces mesures, par lesquelles les Québécois(es) peuvent prendre les décisions qui les concernent pour leur santé.

Le régime d'assurance-maladie sera réformé : unique-

ment les « problèmes de santé involontaires » seront couverts, comme les accidents ou les maladies héréditaires.

« Quelqu'un qui a de mauvaises habitudes de vie et qui se rend volontairement dans une situation déplorable coûte cher à l'État. Je ne vois pas pourquoi ce serait le reste de la population qui paierait pour », constate Charlie Bourdages.

Les Québécois(es) devront déboursier de leurs poches les frais liés aux traitements qui remédient à des maladies découlant de choix personnels, tels que l'alimentation ou les décisions irrespon-

sables. La ministre explique que la réforme s'articule autour d'un système de santé à deux vitesses. Des établissements « spécialisés » offriront des soins à ceux et celles qui peuvent les payer tandis que le reste de la population pourra avoir recours à des « hôpitaux de charité », qui se situeront dans les circonscriptions bleues.

Le député Julien Mei, critique du budget, reste sceptique et souligne au passage que ces mesures dépassent la compétence provinciale. « Ça vient créer une forme de discrimination, qui n'est pas basée sur grand-

chose », observe le député de Berthier.

« Si moi, je paye un montant qui est plus élevé pour avoir un meilleur accès, je mérite un meilleur accès », réclame Mme Bourdages. La femme forte du gouvernement poursuit : « Tout citoyen mérite un accès aux services de soins de santé. Ils vont l'avoir. Ce qui diffère, c'est leur qualité. »

Prévention

L'abolition de plusieurs programmes de prévention, notamment l'éducation sexuelle, la vaccination et le dépistage, fait sourcilier l'opposition. Julien Mei s'insurgeait en chambre.

« Il est fondamental de dénoncer les coupures drastiques dans les soins de prévention », a-t-il déclaré, en soulignant les dangers de négligence en prévention dans les crises du sida et de la COVID-19.

La ministre de la Santé de fer précise une volonté de désengagement quant aux soins de prévention, mentionnant qu'elle est issue des « idéologies ». « Ce n'est pas notre rôle de faire de la prévention en fonction de ce que nous jugeons qui doit être prévenu, parce que c'est motif à changement », avance-t-elle.



En brèves...

La démocratie à jeun

ZOÉ VACHON

Alors que les député(e)s et les journalistes quittaient le Salon Rouge, l'estomac dans les talons pour l'interlude dînatoire hier midi, quelle ne fut pas leur surprise de découvrir du pain sandwich trônant dans leurs boîtes à lunch ! Ce malheureux constat

a été suivi de multiples manifestations de désarroi transpartisanes. 37 député(e)s et journalistes ont exprimé leur opposition au pain sandwich. « Ben c'est vraiment deg », a lancé Chanya Sedion, journaliste du *Pressé*. 10 personnes se sont prononcées en faveur de la recette traditionnelle fort polarisante.

Un p'tit mot pour Kevin

CHARLES DESSUREAULT

KEVIN, ce nouveau système d'éradication des virus et des intrusions numériques, est la solution apportée par le ministre de l'Enrayement des Malfrats Julian Menga pour protéger la province des attaques informatiques pouvant cibler les institutions québécoises. Les yeux ruisselants, la

députée de Verdun s'est plainte que KEVIN lui rappelait sa douloureuse et récente rupture avec son ex-partenaire. Implorant empathie et respect, elle a demandé à ce que le nom de l'escouade soit changé. Malgré cette requête imbibée de larmes, M. Menga a continué comme ça en souhaitant bonne fête à son ami Kevin en chambre.

Bouger à quel prix?

BAPTISTE BOUCHARD

La déclaration ministérielle de Léa Charbonneau, ministre de l'Éducation domestique et de l'Optimisation génétique a proposé de faire bouger les 59% de Québécois(es) qui ne le font pas assez en mettant de l'avant l'abolition du RSEQ ou même la pratique de

sports électroniques au moyen d'un casque de réalité virtuelle ou VR. Ces mesures ont fait réagir l'opposition qui a dénoncé le prix élevé des casques VR qui rendraient le sport inaccessible et a jugé qu'il était contre productif d'empêcher les 41% qui bougent déjà de bénéficier des avantages offerts par le RSEQ.

Massacrer le patrimoine

BAPTISTE BOUCHARD

Le ministre de l'Embourgeoisement, David Arsenault, a proposé de s'attaquer à une partie du patrimoine qu'il considère comme « les reliques d'un ancien âge » au profit de centres commerciaux luxueux qui attireraient des client(e)s fortuné(e)s. La cerise sur le gâteau, c'est

le projet de dynamiter le Stade olympique qualifié de « véritable verrue urbaine » pour le remplacer par un hôtel menu d'un toit vert. François St-Jean, député du Lac-St-Jean de l'opposition, a surenchéri en proposant de raser les terrains de golf de la circonscription du ministre pour y faire pousser des tomates biologiques.

L'équipe du journal Le Réveil

Journalistes: Baptiste Bouchard, Liam Buell, Charles Dessureault, Félix Étienne, Julia Myles, Laurianne Nunez-Pelletier, Zoé Vachon

Rédactrice en chef: Aurélie Lachapelle

Photographes: Layla Bechou et Julia Myles

Correctrice: Sirine Al Taha

Chef(fe)s du caucus des journalistes: Naomie Duckett Zamor et Justin Vaillancourt



Le Réveil est une propriété de QuébecARGENT.





Capricorne

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ●

Vous aurez à faire un petit sacrifice qui vous permettra d'atteindre la maîtrise d'une situation. Nous vous invitons à prendre une boisson gazéifiée le soir venu.



Bélier

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ● ●

Vous prendrez l'initiative de saluer le comportement de l'un de vos pairs. En guise de reconnaissance, une once de whisky vous sera remise le soir venu.



Verseau

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ● ● ● ● ●

Le vent souffle contre vous, attellez-vous les derniers moments passés à l'Assemblée nationale seront difficiles. Un spa s'imposera le soir venu.



Gémeaux

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ● ● ● ● ●

Votre jumeau prend le contrôle sur vous pour cette ultime journée. Prenez du temps pour vous ressourcer et un grand verre de vin le soir venu.



Poissons

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ●

Les discours de clôture rempliront vos yeux d'eau, hydratez-vous bien! De bons verres d'eau seront de mise.



Lion

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ●

Les personnes autour de vous s'abreueront à vos mots et à votre rhétorique. Un bon verre de lait pourrait s'imposer la nuit tombée.



Sagittaire

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ● ● ● ● ●

Vous serez contraint(e) à transmettre le flambeau. Un Irish Car Bomb pourrait étancher votre sentiment de nostalgie.



Vierge

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ● ● ● ● ●

Vous retrouverez bientôt votre calme habituel. Toutefois, chanter une chanson à un karaoké pourrait toutefois s'imposer.



Scorpion

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ●

Il est très difficile pour vous de passer au-delà des joutes partisanses. Prenez une vodka jus d'orange et oubliez le rouge et le bleu.



Balance

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ● ● ● ● ●

Vous retrouverez votre équilibre après le vote sur le budget. Économisez quelques piastres pour vous greyer d'un Long Island.



Taureau

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ●

La nuit tombée, vous ne serez plus capable de voir du rouge ou du bleu, seul le houblon vous sera agréable.



Cancer

Partisanerie : ● ● ● ● ●
 Rhétorique : ● ● ● ● ●
 Éveil : ● ● ● ● ●

Méfiez-vous des individus qui sont prêts à faire des petits sacrifices pour vous. Un bon Rhum'n'Coke s'imposera la nuit tombée.

